

COMMUNE  
DE  
VELESMES-ECHEVANNE  
70100

Mail : commune-de-velesmes@orange.fr

PROCÈS-VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

Séance du 26 mars 2025

Par la suite d'une convocation en date du 18 mars 2025, les membres composant le conseil municipal de la commune de Velesmes-Echevanne se sont réunis en date du 26 mars 2025, en Mairie à 20h, en séance publique sous la présidence de M. Jean-Paul GEOFFROY, Maire.

**Membres présents** : Céline BERTHIER, Stéphane GAULIARD, Jean-Paul GEOFFROY, Laurent JARROT, Manon JAYET, Stéphane PARIS, Frédéric MOREL, Philippe RACINE et Christelle ROBBE forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

**Membre absent excusé ayant donné mandat de vote** : Thierry JACQUIN donne pouvoir à Jean-Paul GEOFFROY

**Membre absent excusé** : Simon LAFFAITEUR

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a constaté que le quorum est atteint et il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil : le conseil municipal a désigné Mme Manon JAYET, pour remplir les fonctions de secrétaire.

\*\*\*\*\*

• **Procès-verbal de la séance du 5 février 2025**

Le procès-verbal de la séance du 5 février 2025 est approuvé à l'unanimité.

**1 – Programme de travaux en forêt 2025**

Après présentation du programme de travaux en forêt 2025, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve ce programme de travaux arrêté à la somme de 15 522.32 € TTC
- Autorise M. le Maire à signer tout document relatif à cette décision

**Vote à l'unanimité**

**2 – Candidat Association Foncière Rurale de VELESMES**

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à la proposition d'un candidat pour l'AFR de Velesmes, suite au décès courant 2024 d'un de leurs membres.

Le conseil propose de nommer Monsieur Jérôme PLOTTEY

**Vote à l'unanimité**

### **3 – Remboursement d'un conseiller**

M. le Maire informe que Frédéric Morel a avancé les pièces pour l'entretien du tracteur tondeuse qu'il a effectué.

Le Conseil Municipal, l'exposé de M. le Maire entendu, accepte le remboursement de la somme de 332.08 € à M. Frédéric Morel.

Autorise M. le Maire à signer tout document relatif à cette décision.

Pour : 9

Abstention : Frederic Morel

### **4 – Convention de mise à disposition de salle aux associations**

M. le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de mettre en place une convention de mise à disposition de salle à l'attention des associations du village. Les lieux mis à disposition sont la salle des fêtes et/ou la salle informatique pour la mise en place de leurs activités ou réunions.

Le Maire présente le projet de convention, définissant les conditions d'utilisation des salles et les engagements de chaque partie.

Après débat, le Conseil adopte ce document et autorise le Maire à le présenter aux associations.

**Vote à l'unanimité**

### **5 – Renouvellement de la convention avec la Vie au Village**

M. le Maire rappelle la convention signée avec la Vie au Village depuis 2021, concernant la mise à disposition du local pour le dépôt de pain ainsi que les conditions de prise en charge des différentes dépenses.

La convention étant arrivée à son terme, le Maire propose de renouveler la convention, définissant les conditions d'utilisation du local et les engagements de chaque partie : à savoir la mise à disposition gratuite du local et la prise en charge des frais de fonctionnement du local plafonné à 3 500 € par an après fourniture des factures concernées deux fois par an.

La durée de la convention est arrêtée à 2 ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, renouvelable 1 fois.

Après débat, le Conseil adopte la convention et autorise le Maire à la présenter à l'association.

**Vote à l'unanimité**

### **Questions diverses :**

- Arrivée d'un locataire dans le logement 6 place de l'Eglise prochainement

Fin de séance à 23h

Le Maire,  
Jean-Paul GEOFFROY

